



**Association pour le Vivre Ensemble à Colombes
(AVEC)**

231 rue Jules Ferry – 92700 COLOMBES
Tél : 01 47 81 24 91 Fax : 01 47 81 25 62

**CA du 19 octobre 2017
Relevé de décisions**

Présents :

Martine ANTOGNAZZA, Annie DEBRENNE, Claude GALENE , Florence GAUTIER, Rabia HNIDA, Nelly HUCHET, Maryse DECOCK, Leïla KOCHLEF, Anne LAURENT, Philippe LE PREVOST, Hélène NICOLAS , Laurence NOUIOUA , Soraya NOUIOUA, Evelyne Bouchouicha (CSC Europe), Philippe Potiquet (ASTI), Redha BENAOUICHA et Rachid CHAKER (Maire- adjoint)

Excusés :

Syham BOUNEMRA, Zeenaïda LALLMAHOMED, Michel MAZIC, Catherine BOUCEY, Evelyne Lanoir, Thibault DELOR, et Gaëlle MONCOMBLE (Conseillère municipale).

Il est présenté à l'ordre du jour les points suivants :

- Informations générales-CSC Petit Colombes
- Informations-Échanges-débats AVEC
- Vie Associative

1. Informations générales-CSC Petit Colombes

Points ateliers permanents (voir doc joint)

Redha fait un point sur les inscriptions. À ce jour, nous avons 1213 inscrits. En 2016, le nombre des inscrits était de 1014 ce qui représente une augmentation de plus de 8%. Au niveau des activités régulières, le nombre des inscrits est de 1135 sur les 1213 inscrits. Le nombre d'activités proposées est de 48 pour les enfants-jeunes (-16ans) et de 35 pour les adultes.

Il est à noter que plusieurs personnes sont encore sur les listes d'attente.

Points RH (voir doc joint)

- ✓ Redha fait un point sur les ressources humaines. L'équipe salariée comprend 24 personnes, ce qui représente 10,06 ETP (Équivalent Temps Plein). À cela, il faut ajouter 9 prestataires et 10 bénévoles. Le temps donné par les bénévoles représente 1,17 ETP. Le CSC poursuit l'accueil des stagiaires. Actuellement, 5 stagiaires sont accueillis par le CSC.

- ✓ Concernant le remplacement de Claudine SILENE, qui quitte ses fonctions le samedi 21 octobre 2017, le recrutement sur son poste (Adulte relais) est en cours, ce poste dispose d'une aide financière de l'État.
- ✓ Formation de Magali DUCHENE : Magali a commencé sa formation depuis début octobre à raison de deux semaines par mois.
- ✓ Le comptable a demandé une rupture conventionnelle. Redha va calculer le coût de cette opération qui sera présenté pour décision aux prochains Bureau et CA.

2. Informations-Échanges-débats « AVEC »

Prochain numéro de la Lettre de l'AVEC

Le prochain numéro de la lettre doit paraître mi-novembre. Après échanges entre les participants, les sujets suivants sont proposés à l'ordre du jour :

- ✓ Synthèse de l'enquête sur l'accueil réalisée par une stagiaire (Rachida),
- ✓ Retour sur les expressions des participants à l'AG du 30 juin,
- ✓ Zoom sur une activité (le café des parents),
- ✓ Retour sur la journée « Vivre ensemble » du 21 octobre.

Par ailleurs, il a été acté qu'un espace de paroles sera réservé sur chaque numéro de la Lettre pour l'expression des usagers.

Coordination des 3 CSC :

Suppression des emplois aidés : Les 3 CSC ont mené une action commune suite à la suppression des emplois aidés, un courrier a été rédigé et envoyé aux députés des deux circonscriptions. Suite à ces courriers, des rencontres ont eu lieu permettant d'exprimer nos inquiétudes sur les conséquences pour les CSC de ces suppressions (incapacité à poursuivre certaines actions auprès des habitants).

Pour information, le CSC a participé à la journée du 18 octobre : **Journée Noire** pour les associations (distribution d'un communiqué et port par les élus et l'équipe d'un ruban noir).

Claude fait part de son inquiétude sur le budget du CSC suite à la lettre envoyée par madame le maire sur les éventuelles baisses de subventions dans le cadre de la politique de la ville, alors que le CSC devrait faire face à une nouvelle dépense concernant les fluides. Cette dépense est estimée à **10 000 € en 2017**.

3. Vie Associative (*voir doc joint*)

Le projet Social

Le projet social actuel arrive à échéance à la fin de l'année 2018. La préparation du nouveau projet doit débuter dès maintenant. Redha présente les grandes étapes de l'élaboration du prochain projet social et le calendrier prévisionnel :

Bilan et évaluation du projet actuel	Novembre à décembre 2017
Diagnostic partagé externe Diagnostic partagé interne	Décembre 2017 à Janvier 2018
Élaboration des orientations	Février à mars 2018
Élaboration du plan d'action	Avril à mai 2018
Validation (instances de décisions : Comité de pilotage...)	Juin 2018

Les principes de travail sur le projet social :

- ✓ En concertation avec les partenaires du CSC (CAF, la ville, Politique de la Ville),
- ✓ En associant les associations partenaires du CSC, les usagers et les habitants du quartier.

Les modalités de travail sur le projet social :

- ✓ En s'appuyant sur les groupes de travail et les commissions du CSC,
- ✓ En utilisant les données du territoire (nombre habitants, sociologie du quartier...). Ces données pourront être fournies par la Ville et le CCAS,
- ✓ Avec l'aide de la fédération.

Redha informe le CA que l'élaboration du projet social est une opération importante qui demandera la mobilisation de tous : l'équipe salariée et les élus surtout, mais aussi les adhérents et le bénévoles.

Le pacte de coopération

Le CSC a fait une demande pour faire partie du pacte de coopération, dont les objectifs sont :

- ✓ Favoriser la co-construction du projet d'intervention du centre social avec ses partenaires sur la base d'un engagement pluriannuel autour d'une analyse partagée du contexte local et de la priorisation des enjeux sociaux.
- ✓ Articuler le projet social de l'équipement avec les politiques publiques de cohésion et d'action sociale, en tenant compte des attentes des institutions et en cohérence avec les missions dévolues aux centres sociaux et à leur spécificité d'intervention.
- ✓ S'assurer de la faisabilité du projet social sur la base du principe de la contribution des financeurs et de l'identification des articulations à développer.

4. Points divers

Participation du CSC au CQ

Annie soumet au CA la décision relative à la participation du CSC au Conseil du Quartier, le dépôt de candidature est pour le 5 novembre. La participation du CSC à cette instance implique la nomination d'un représentant du CA. Le CA trouve que la participation au Conseil du quartier est intéressante mais aucun administrateur n'a présenté sa candidature (hors Hélène et Philippe s'ils ne sont pas tirés au sort). Les membres du CA sont invités à examiner cette demande et donner une réponse dans les jours à venir.

Attribution de noms aux salles de réunions du CSC

Rabia demande à M. CHAKER d'examiner la possibilité de donner des noms de personnalités ayant fait avancer la cause des femmes aux salles des locaux du CSC. Ce point, n'ayant pas été soumis à la décision au CA, sera présenté au prochain CA et si acceptation, la demande sera transmise à madame le Mairie avec des noms de personnalités.

Règlement intérieur

Le CSC EUROPE rédige actuellement son règlement intérieur avec 3 volets (Personnels, usagers et bénévoles). Le CSC Petit-Colombes ayant déjà travaillé sur ces points, lui communiquera les documents réalisés.
